



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 31939

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé quant au souhait formulé par la Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat de voir la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie de 0,3 % payée par les retraités imposables sur leur pension depuis le mois d'avril 2013 totalement affectées à la prise en charge de la dépendance. Il lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31939

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7030

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)